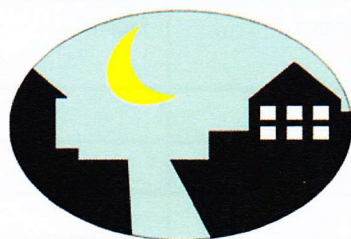


Arthon en Retz 44



Rando des Etoiles

Samedi 5 juillet 2014

Randonnée pédestre

Marche semi-nocturne
10 et 20km

**avec soupe à
l'oignon à l'arrivée**



Accueil à la salle Omnisports
30 mn avant les départs groupés
à 19H30 et 20H30 précises

Sécurité assurée sur les sentiers

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

FFRandonnée 
les chemins, une richesse partagée
Comité départemental
Loire-Atlantique



Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 1er juillet 2014

Prénom	Nom	Age	Club	20 km	10 km	Montant

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs

Je soussigné Prénom Nom, représentant légal, autorise mon fils/ma fille Prénom : Nom : à participer à la randonnée organisée par l'Etoile du Randonneur le 5 juillet 2014 et certifie qu'il ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de la randonnée pédestre. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

J'autorise l'association Etoile du Randonneur à faire hospitaliser mon fils/ma fille en cas de nécessité et autorise le centre hospitalier le plus proche à pratiquer sur celui-ci ou celle-ci une anesthésie générale en vue d'une éventuelle intervention.

Signature :

INSCRIPTIONS

Bulletin d'inscription uniquement par chèque à l'ordre de l'Etoile du Randonneur à renvoyer à : Marie-France Corbé, 66 rue de l'Eglise 44320 Arthon en Retz

Pour tout renseignement, tél : 02 40 21 27 78 mail : etoilerandoarthon4@gmail.com

ACCUEIL

Salle Omnisports, Arthon en Retz, à partir de 19h

HORAIRES

19h30 : Départ des 20 km (2 ravitaillements), inscription : 5 Euros

20h30 : Départ des 10 km (1 ravitaillement), inscription : 3 Euros

Gratuit pour les moins de 10 ans

Majoration de 1 Euro pour inscription sur place

INFOS PRATIQUES

Le parcours ne présente pas de difficulté particulière, chacun marche à son rythme.

Prévoir une lampe torche et un vêtement clair.

Veillez au respect de la nature, de l'environnement et du Code de la Route.

Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte (cf autorisation parentale).

Attention à ne pas surestimer leurs possibilités.

L'inscription vaut déclaration de santé.

L'Etoile du Randonneur est adhérente F.F.R.P.

CAS DE FORCE MAJEURE

Si la randonnée devait être annulée pour cas de force majeure ou pour tout motif indépendant des organisateurs, aucun remboursement ne pourrait être effectué.

Ne pas jeter sur la voie publique